[invalidé au 2e tour] 1° circ. -

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 23 et 30 NOVEMBRE 1958

PARTI RADICAL-SOCIALISTE

Electrices et Electeurs de la Circonscription Ajaccio-Calvi,

Le 2 Janvier 1956, la confiance du corps électoral insulaire me désignait par le nombre des suffrages, en tête des élus du département.

Pendant les trente mois de la législature qui s'est terminée avec la IVme République, je me suis attaché à défendre avec ardeur les intérêts de mes compatriotes et à travailler à maintenir ce qui avait fait la grandeur de la France dans le monde.

C'est dans cette perspective que je n'ai cessé, dans mon parti, ou à la tribune de l'Assemblée Nationale, de soutenir le point de vue d'une Algérie Française et le renouveau nécessaire de nos institutions.

Il m'est arrivé de combattre des gouvernements qui comprenaient pourtant des hommes auxquels j'étais parfois lié d'amitié. Le drame algérien, la nécesité de refaire l'Etat avaient divisé les individus comme les partis. — La IVme République mourait, dans l'indifférence, d'une mort lente.

Quand il fallut prendre parti après les événements du 13 Mai, je l'ai fait hardiment, sans calculs, quels qu'en puissent être les risques ou les désagréments personnels.

C'est mon honneur et ma fierté d'avoir joué un rôle dans les événements du 24 Mai et d'avoir été, comme le déclarait le Général de Gaulle « un de ces témoins et artisans privilégiés » qui ont été à l'origine « d'une période nouvelle de la vie et de la grandeur de la France ».

Le Chef du Gouvernement que nous avons appelé de nos vœux, les institutions nouvelles qu'il a proposées et fait adopter ont redonné à la France une existence réelle. Si le corps électoral me renouvelle sa confiance, je garderai au Général de Gaulle dans mon action cette fidélité qui est un des traits essentiels de l'âme corse.

Mais si la France est sur la voie du renouveau et de la grandeur, le relèvement de la Corse est à peine esquissé. L'action des parlementaires unis sur ce point a permis certes des réalisations, mais il ne faut pas qu'elles soient orientées à sens unique et géographiquement limitées à une seule région.

Pourquoi ne pas le dire ? Ajaccio ne doit pas être sacrifié à Bastia. La Balagne, qui a tant souffert il y a à peine plus d'un an, ne doit plus être cette terre de personne que les administrations avaient tendance à négliger. Je prendrai l'initiative de réunions périodiques d'élus de Balagne et de l'arrondissement d'Ajaccio pour faire le point des projets d'intérêt collectif : adductions d'eau, rou-

tes, constructions scolaires, actions engagées par les sociétés d'économie mixte, et assurer leur réalisation progressive et rapide.

Telles seront sur le plan national et sur le plan corse mes lignes d'action et de conduite. J'en prends devant le corps électoral l'engagement solennel.

Pascal ARRIGHI,
Député sortant
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Médaille militaire, Croix de guerre

Alexandre MATTEI,
Conseiller Général d'Ile-Rousse
Directeur au Ministère des Anciens Combattants
Commandeur de la Légion d'Honneur